

Communiqué du C.A.

Le 5 Janvier 2009.

Sujet : Régionaux.

La Région Laurentides/ Lanaudière ont instauré une nouvelle réglementation pour la participation des équipes simple lettre au régionaux du 12 au 29 mars 2009.

Pour chaque association qui on moins de trois équipes inscrit par classe une seule pourra représenter l'association.

Exemple : Nous avons deux équipes inscrites à l'atome A. Une seule des deux pourra participer aux régionaux ainsi de suite pour chaque catégorie.

La raison de cette réglementation est qu'avec la nouvelle classification ceci a eu comme effet d'augmenter le nombre d'équipe et que la région est en manque d'aréna a fin de répondre a la demande de plus en plus grande.

Le C.A. a choisis comme formule que l'équipe qui aura la meilleure fiche pendant les séries auras le privilège de représenter l'association.

Les membres du C.A.



6881, boulevard Laurier, La Plaine (Qu bec) J7M 1V9
T l phone : (450) 477-4928 T l copieur : (450) 477-4629
<http://ahmlaplaine.qc.ca>